

.K.W.

Résidence du Ruanda
Territoire de Kibungu
Poste d'attaché Rwamagana.-

Rwamagana, le 6 Mars 1959.-

O B J E T:

Conduite gardien prison
Rwamagana: BWANAKEYE.-



N° 60 /DC.-

A Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

K I B U N G U.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance
ce qui suit:

Les prisonniers (quelques uns) passent
régulièrement depuis des mois la nuit dans une hutte à côté du
Tribunal et de cette façon puissent s'en aller la nuit et faire
ce qui leur plait. J'ai averti le gardien de prison plusieurs
fois et cela en vain car à la fin le Chef Segikwiye a fait
enlever la hutte vu que les prisonniers + policiers formeraient
une famille.-

Il y a un mois le Sous-chef Mugabo venait me dire
qu'un prisonnier rentre chaque jour pour passer la nuit chez
lui, ayant contrôlé l'affaire c'était Bwanakeye gardien de
prison qui donne la permission parce que c'est un ami.
Le 28.2.1959 un Policier vient se plaindre parce qu'il doit
garder les prisonniers et qu'il y a un prisonnier lequel ne
mange pas à la prison mais va manger chez Bwanakeye vu qu'il
est dégoûté de manger chez les autres prisonniers.
Bwanakeye lui a donné une chambre pour qu'il puisse être mieux
installé et recevoir sa femme.-

Je vous soumet cette affaire vu que je ne veux y
prendre aucune décision mais je trouve un peu exagéré cette
façon de faire parce que Bwanakeye a été averti plusieurs fois
mais n'a donné aucune suite.-

L'Agent Territorial,
J. DE CRAEMER.-

R.Ph.

Résidence du Ruan'a
Territoire de Kibungu

KIBUNGU, le 10 mars 1959.-

OBJET:

N° 1085/A.I.1/01/P.-

Gardiën prison Rwamagana.-

Note pour Monsieur l'Agent Territorial DE CRAEMER

Votre lettre n° 60/DC du 6/3/1959.

I Le pouvoir disciplinaire sur le personnel C.A.C. appartient au Buganza-Sud, ~~principalement~~ au chef de chefferie.

Quelles sanctions a-t-il pris, contre les policiers.

Vos renseignements sont imprécis.

En ce qui concerne l'affaire Mugabo, de quel prisonnier s'agit-il, de quel policier.

En ce qui concerne Bwanakeye, de quel prisonnier s'agit-il.

Faites-moi un P.V. administratif.

~~Bwanakeye doit partir pour Rusera quand le T.I. sera terminé.~~

Bwanakeye sera remplacé comme gardien de prison par le secrétaire de chefferie.-

L'Administrateur de Territoire,

J. PETIT., *ok*